

Avant votre arrivée :

- Le jour de votre état des lieux veillez à vous munir des documents suivants, faute de quoi les clés ne vous seront pas remises :
 - Preuve de paiement du 1^{er} loyer et des frais de CHF 120.-
 - Certificat final de garantie de loyer
 - Assurance responsabilité civile établie

Pendant la période de location :

- A votre arrivée, un rideau de douche neuf vous sera remis. Nous vous laisserons le soin de le mettre en place.
- Veillez à vous fournir et installer un protège-matelas (100 x 200cm). Dans le cas où des taches seraient visibles sur le matelas à votre départ, le remplacement de ce dernier vous sera facturé.
- Les filtres à charbon des hottes de ventilation de cuisine sont remplacés 1x par année par le service de conciergerie.
- Buanderie :
 - L'usage de la buanderie est autorisé de 06 h 00 à 22 h 00, à l'exclusion des dimanches et jours fériés.
 - Les machines doivent être utilisées conformément aux instructions de lavage.
 - Les soutien-gorge munis de baleines doivent être placés dans des filets spéciaux.
 - À chaque utilisation de la buanderie, le locataire doit nettoyer soigneusement les appareils, le bac à produit, les filtres et les éventuels cotons ou déchets.
 - Pour la recharge des cartes buanderie, merci de bien vouloir glisser une enveloppe contenant votre carte ainsi que le montant que vous souhaitez charger (CHF 10.- / CHF 20.- ou CHF 30.-) et votre numéro de chambre, dans la boîte située à la buanderie. La recharge aura lieu tous les mercredis et les cartes vous seront remises dans vos boîtes aux lettres respectives.
 - Il est interdit de faire sécher votre linge dans l'appartement. Ceci afin d'éviter de l'humidité excessive.
- Salle de révision et fitness ouverts entre 06 h 00 et 22 h 00 du lundi au dimanche. Nous vous prions de bien vouloir respecter les règlements qui y sont affichés.
- Il n'est pas autorisé de jeter des déchets ménagers dans les poubelles situées dans les espaces communs.
- Il n'est pas autorisé de fumer dans les parties communes du bâtiment et du logement.
- Nous vous prions de ne rien entreposer devant les chambres et dans les locaux communs.
- Le courrier est déposé quotidiennement (du lundi au vendredi) dans les casiers comprenant votre numéro de chambre, se trouvant dans le couloir de l'étage de votre appartement. Concernant les colis plus conséquents, nous vous prions de bien vouloir vous adresser au concierge afin qu'il vous le remette en main-propre.
- Internet filaire et Wifi disponibles dans les chambres. Accès :
 - **SSID** : Facchinetti Campus
 - **Mot de passe** : Welcome@FacchinettiCampus10!\$

- Un contrôle des chambres est effectué mensuellement. Deux plages horaires par mois vous sont proposées. A savoir :
 - **le dernier mercredi du mois entre 07 h 00 et 08 h 00**
 - **le dernier jeudi du mois entre 17 h 00 et 18 h 00.**

Vous devrez donc indiquer le contrôle qui vous convient le mieux. Pour ce faire, vous devez compléter la fiche d'inscription se trouvant sur la porte du bureau du concierge (*local au rez-de-chaussée, en face de la porte d'entrée du bâtiment*). Il vous suffira donc d'ajouter une croix dans la ligne correspondante à votre chambre et dans la colonne du rendez-vous auquel vous souhaitez vous inscrire.

Cette fiche d'inscription sera disponible chaque début de mois et sera retirée le jour avant la date du premier contrôle, soit en principe le mardi au matin. Dans le cas où vous ne pouvez pas être personnellement présent(e) au contrôle, nous vous prions de remettre une clé d'accès à votre chambre à votre colocataire, tout en vous inscrivant à la date qui convient.

Si cette option n'est pas possible, merci de l'indiquer en cochant la case « *Absent(e)* » sur la fiche d'inscription. Cela engendrera une annulation exceptionnelle du contrôle de votre chambre. Veuillez toutefois à être présent(e) au prochain contrôle. Dans le cas d'une seconde absence ou si les critères ci-dessus ne sont pas respectés (non-inscriptions ou non présent-e), nous serons contraints de vous sanctionner par le biais d'une amende de CHF 20.00.

Cette visite a pour but de contrôler l'état général du logement et des installations. Dans le cas où l'entretien n'est pas correctement effectué, un délai vous sera donné. Passé ce délai, un service de conciergerie interviendra et vous sera facturé.

- Des points de collecte sont disponibles à plusieurs endroits non loin du Campus selon le plan ci-dessous.

